



Quoi de neuf en santé mondiale ?

Revue de presse de mars 2020

Thématique : genre et santé

Chaque mois, Santé mondiale 2030 sélectionne pour vous une série d'articles parus dans la presse ou dans des revues scientifiques, sur un thème spécifique lié à la santé mondiale. La sélection est disponible pendant un mois sur un lien « scoop it », puis archivé sur le site internet.

santemondiale2030@gmail.com | www.santemondiale2030.fr
LinkedIn : Santé mondiale deux mille trente | **Twitter** : @Sante2030 | **Facebook** : Santé mondiale 2030

Présentation de la revue de presse genre et santé

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, nous avons choisi de dédier notre revue de presse de mars 2020 aux questions de genre et d'inégalités femmes-hommes.

En matière de santé, femmes et hommes ne sont pas égaux, comme vous le savez. Les différences biologiques sont loin d'être seules en cause. Nous avons sélectionné pour vous plusieurs articles portant sur l'impact des représentations sociales liées au genre féminin ou masculin sur l'attitude des patients eux-mêmes, du corps médical et même des chercheurs.

Vous trouverez notamment dans cette sélection plusieurs notes de synthèse de l'OMS, les deux séries « Advancing women in science, medicine and global health », et « Gender equality, norms and health » du Lancet, une collection de capsules vidéos élaborées par l'Inserm et plusieurs articles sur les stéréotypes de genre en matière de santé.

Nous avons également choisi pour vous un article sur la nécessité d'une médecine différenciée, pleinement adaptée aux besoins des hommes et des femmes, un texte de Didier Fassin portant sur ce qu'il appelle « l'inscription dans les corps des inégalités sociales de genre », la liste des 200 femmes francophones leaders en santé mondiale de Women in Global Health et un article sur l'importance de la documentation systématique des différences liées au genre dans la recherche et la médecine.

Ensuite, en préparation du Forum « Génération Égalité » (7 au 10 juillet 2020), nous vous proposons de revenir sur les principaux textes internationaux qui ont marqué la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, du protocole de Maputo sur les droits des femmes à disposer de leur corps à la conférence de Pékin (dont nous fêterons bientôt les 25 ans), en passant par les Conférences internationales sur la population et le développement (CIPD) du Caire et de Nairobi. Vous trouverez également dans cette sélection quelques documents de référence sur la « diplomatie féministe » et sur la stratégie française pour l'égalité femmes-hommes du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Nous espérons que cette sélection regroupant comme chaque mois des articles de presse et des articles scientifiques participera à stimuler la réflexion de notre « communauté Santé mondiale » sur ces (importantes) questions.

Je profite enfin de cette revue de presse pour vous transmettre le premier numéro de notre nouvelle série : « Éclairages sur la santé mondiale ». L'idée de cette série est non seulement d'approfondir à chaque fois un concept, une stratégie, un enjeu de santé mondiale, mais aussi de donner la parole à des experts ou personnalités extérieures au think tank, invités à participer à nos réflexions. Nathalie Bajos, en complicité avec Annabel Desgrées du Loû, nous a fait le plaisir d'accepter cette première invitation sur les questions de santé sexuelle et d'inégalités sociales en santé au prisme du genre.

Titre : Genre et santé – OMS

Auteurs / Source : 23 août 2018, OMS

Date : 23 août 2018

Lien : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/gender>

L'égalité des sexes favorise l'équité en santé, y compris pour l'accès à la couverture universelle. L'OMS revient sur les enjeux liés au genre et sur les influences qu'ils peuvent avoir sur les inégalités en santé, sur l'emploi ou encore sur le parcours professionnel dans le système de santé. Elle présente son plan d'action en la matière, au sein de l'organisation elle-même, mais aussi en appui à l'activité des Etats membres.

Titre : Genre et santé – Inserm

Auteurs / Source : Inserm

Date : 14 août 2018

Lien : <https://www.inserm.fr/dossier/genre-et-sante/>

En matière de santé, femmes et hommes ne sont pas égaux. Les différences biologiques sont loin d'être seules en cause : les représentations sociales liées au genre féminin ou masculin jouent sur l'attitude des patients, du corps médical et des chercheurs. La prise en compte des rôles sociaux et du contexte culturel influençant la santé des femmes et des hommes sur le plan physiologique et pathologique est un enjeu pour la recherche. L'Inserm revient ici sur les notions clés et des exemples concrets illustrant les différences de diagnostic, de prise en charge et de traitement qui peuvent résulter des stéréotypes de genre en santé.

Titre : Gender equality, norms and health - The Lancet

Auteurs / Source : The Lancet

Date : 20 août 2019

Lien : <https://www.thelancet.com/series/gender-equality-norms-health>

La négligence systémique des normes et des inégalités entre les sexes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes compromet la santé de chacun - femmes et filles, garçons et hommes, et minorités de genre. Cette série du Lancet vise à souligner le besoin crucial d'actions efficaces pour reconnaître et transformer les normes restrictives envers les femmes et les hommes et les inégalités entre les sexes, tout en intégrant leurs interactions avec d'autres inégalités sociales, notamment celles liées à l'âge, à la race/ethnicité, à la religion et au statut socio-économique.

Titre : Advancing women in science, medicine and global health

Auteurs / Source : The Lancet

Date : 9 février 2019

Lien : [https://www.thelancet.com/journals/lancet/issue/vol393no10171/PIIS0140-6736\(19\)X0006-9](https://www.thelancet.com/journals/lancet/issue/vol393no10171/PIIS0140-6736(19)X0006-9)

Ce numéro du Lancet, consacré à la promotion des femmes dans les domaines de la science, de la médecine et de la santé mondiale, contient des données internationales sur les biais sexistes en matière d'accès aux financements de la recherche ; sur l'attrition des femmes dans les programmes de formation clinique ; sur les mesures prises par les universités du monde entier

pour concrétiser leurs engagements publics en matière de genre et de diversité ; et sur la relation entre le leadership des femmes dans les sciences et la production de recherches liées au genre et au sexe.

Titre : Les inégalités en matière d'accès aux services de santé sont à l'origine de l'écart d'espérance de vie – OMS

Auteurs / Source : OMS

Date : 4 avril 2019

Lien : <https://www.who.int/fr/news/item/04-04-2019-uneven-access-to-health-services-drives-life-expectancy-gaps-who#:~:text=%C2%A9-Les%20in%C3%A9galit%C3%A9s%20en%20mati%C3%A8re%20d'acc%C3%A8s%20aux%20services%20de%20sant%C3%A9,Organisation%20mondiale%20de%20la%20Sant%C3%A9&text=Lorsque%20les%20femmes%20ont%20acc%C3%A8s,esp%C3%A9rance%20de%20vie%20des%20femmes>

Entre 2000 et 2016, l'espérance de vie mondiale à la naissance a augmenté de 5,5 ans, passant de 66,5 à 72 ans. Celle des femmes est supérieure à celle des hommes dans le monde entier, en particulier dans les pays riches. L'analyse de données OMS ventilées par sexe met en lumière certains facteurs expliquant ces écarts entre les genres : par exemple, pour la même maladie, les hommes ont souvent moins recours aux services de soins que les femmes, pour des raisons culturelles. Si ces données contribuent à mieux répondre aux besoins des populations, encore faut-il que tous les pays fournissent des données ventilées par sexe, ce qui reste un défi.

Titre : 10 key issues in ensuring gender equity in the global health workforce - OMS

Auteurs / Source : OMS

Date : 20 Mars 2019

Lien : <https://www.who.int/news-room/feature-stories/detail/10-key-issues-in-ensuring-gender-equity-in-the-global-health-workforce>

Les femmes représentent 70 % du personnel de santé, mais seulement 25 % d'entre elles occupent des postes de direction. L'OMS, le Réseau mondial des personnels de santé et Women in Global Health ont lancé un rapport à la Commission de la condition de la femme afin de décrire les facteurs sociaux et économiques qui déterminent pourquoi si peu de femmes jouent un rôle de premier plan dans la santé mondiale, et de lancer un appel à l'action pour remédier d'urgence à l'inégalité entre les sexes dans le secteur de la santé. Retrouvez ici les dix points clés à retenir de ce rapport.

Titre : Egalité femmes-hommes en matière de santé et de recours aux soins

Auteurs / Source : Dominique Polton, Regards

Date : 2016

Lien : <https://www.cairn.info/revue-regards-2016-2-page-35.htm>

Les inégalités en matière de santé entre les hommes et les femmes se traduisent, au-delà des différences biologiques, par des représentations de la maladie, des expressions des symptômes, des attitudes vis-à-vis de la prévention et soins, ou encore des stéréotypes professionnels. Dans cet article, Dominique Polton revient notamment sur le paradoxe qui caractérise la santé des femmes, qui vivent plus longtemps mais avec plus de maladies, d'incapacités et de situations de dépendance que les hommes, et insiste sur la nécessité de renforcer la documentation des inégalités de genre en santé en France.

Titre : Les stéréotypes de genre nuisent à la santé des femmes... et des hommes...

Auteurs / Source : Catherine Vidal, Muriel Salle, The Conversation

Date : 19 décembre 2017

Lien : <https://theconversation.com/les-stereotypes-de-genre-nuisent-a-la-sante-des-femmes-et-deshommes-88989>

Les normes sociales et les stéréotypes liés au genre font obstacle à la prise en charge efficace et équitable de pathologies graves telles que les maladies cardiovasculaires, l'ostéoporose ou la dépression. Par exemple, les femmes sont plus vulnérables que les hommes aux maladies cardiovasculaires (56 % en meurent contre 46 % des hommes), et pourtant, elles sont sous-diagnostiquées. Inversement, les hommes sont sous-diagnostiqués pour l'ostéoporose.

Sensibiliser le monde de la recherche, les soignants et les patients à ces problématiques est essentielle pour le plus grand bénéfice de la santé des femmes et des hommes.

Titre : Pour une recherche et une médecine sexuellement différenciée : des faits biologiques irréfutables

Auteurs / Source : Claudine Junien, Nicolas Gauvrit, The Conversation.

Date : 23 février 2017

Lien : <https://theconversation.com/pour-une-recherche-et-une-medecine-sexuellement-differencieesdes-faits-biologiques-irrefutables-73619>

Les différences biologiques liées au sexe (DLS) entre les hommes et les femmes, ont longtemps été évitées en France, au nom de l'égalité mais au mépris de l'évidence scientifique. Ces différences existent dans toutes les cellules, dès la naissance et dépassent largement les différences hormonales ou liées à la reproduction, qui ont jusque-là été considérées comme déterminantes dans la différence entre les femmes et les hommes. La mise en place d'une médecine différenciée et qui tient compte de ses différences biologiques est essentielle pour l'élaboration de stratégies thérapeutiques et préventives efficaces et adaptées à chaque sexe, et donc pour une meilleure santé des femmes et des hommes.

Titre : Inégalité, genre et santé, entre l'universel et le culturel – Didier Fassin

Auteurs / Source : Didier Fassin

Date : 1999

Lien : <https://books.openedition.org/iheid/6070?lang=fr>

« L'inégalité de genre, quelle que soit la société que l'on considère, et pour autant que l'on veuille la mettre en évidence, apparaît comme un fait universel, dont les justifications tout comme les manifestations sont toutefois éminemment variables » écrit Didier Fassin dans cet article.

L'anthropologue y esquisse une réflexion sur les inégalités sociales de genre et sur leur inscription dans les corps, en reliant les deux fils de l'anthropologie que sont la recherche de l'universel et l'appréhension du culturel. Il présente les disparités des inégalités sociales de genre et sur leur inscription dans les corps, entre hommes et femmes dans des sociétés différentes ainsi qu'une analyse du paradoxe de la sous-mortalité et de la surmortalité des femmes.

Titre : Genre et santé, attention aux clichés !

Auteurs / Source : Inserm

Lien : <https://www.youtube.com/playlist?list=PL525ZU55fXEwFgxx0kFYdEukZQEBDYwR8>

Ces 6 vidéos d'une minute chacune, élaborées par l'INSERM sont des alertes face aux préjugés sur la santé des femmes et des hommes, pour mieux prendre en compte le genre dans la médecine et la recherche. Elles sont à destination du grand public, des médecins et des chercheurs.

Titre : La santé n'est pas étrangère au genre

Auteurs / Source : Mathieu Arbogast, CNRS Le journal

Date : 21 novembre 2018

Lien : <https://lejournal.cnrs.fr/billets/la-sante-est-pas-etrangere-au-genre>

Pourquoi une maladie touche-t-elle plutôt l'un ou l'autre sexe ? Pour quelle raison l'autisme est-il mal diagnostiqué chez les femmes? Le sociologue Mathieu Arbogast, chargé de projet à la Mission pour la place des femmes au CNRS, nous explique l'importance des rapports sociaux liés au sexe sur les questions de santé.

Titre : La santé des femmes

Auteurs / Source : OMS

Date : 25 septembre 2018

Lien : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/women-s-health>

Retrouvez ici des « principaux faits » sur la santé des femmes (espérance de vie, causes de décès, grossesses, violences, avortements, etc.), à différents stades de la vie (petite enfance et enfance, adolescence, âge de la procréation et adulte, femmes âgées). Ces données chiffrées sont issues des estimations de l'OMS et de la Banque mondiale.

Titre : Leadership et participation à la vie politique : quelques faits et chiffres

Auteurs / Source : ONU Femmes

Lien : <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>

La participation à la vie politique des femmes au niveau mondial est démontrée comme étant source d'amélioration des processus de prise de décisions politiques. Pourtant, les chiffres sont loin d'être satisfaisants : en février 2019, seuls 24,3% des parlementaires nationaux étaient des femmes ; seuls 20% des ministres de gouvernement étaient des femmes ; en juin 2019, 11 femmes étaient des chefs d'Etats et 12 étaient des chefs de gouvernement. Augmenter le leadership des femmes dans la vie politique est un combat à poursuivre sans relâche.

Titre : Protocole de Maputo

Auteurs / Source : Wikigender

Lien : <https://www.wikigender.org/fr/wiki/protocole-de-maputo/>

Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique, ou Protocole de Maputo, a été adopté le 11 juillet 2003 par la 2ème session ordinaire de la Conférence de l'Organisation de l'Unité Africaine à Maputo (Mozambique). Ce Protocole complète la Charte en affirmant spécifiquement les droits des femmes en Afrique (spécifiques à l'alimentation, la santé, l'éducation, la dignité, la paix). Il condamne la discrimination à l'encontre des femmes ainsi que les mutilations génitales féminines, et statue sur l'héritage, la succession et

les droits des veuves. A condition d'être ratifié et pleinement mis en œuvre, il représente un véritable instrument d'action en faveur de la transformation durable des sociétés.

Titre : 1994 : Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au Caire

Auteurs / Source : Nations Unies

Date : 5 – 13 septembre 2994

Lien : https://unfpa.org/sites/default/files/event-pdf/icpd_fre.pdf

Consensus mondial plaçant la dignité individuelle et les droits de la personne, y compris le droit de planifier ses projets familiaux, au cœur même du développement. 179 gouvernements ont adopté un Programme d'action qui se proposait de garantir la santé et les droits des femmes et des filles, ainsi que de promouvoir leur émancipation (plan d'action pour diminuer les décès maternels, éliminer les violences faites aux femmes et aux filles, éliminer les pratiques dangereuses envers les femmes et les filles (comme le mariage des enfants et l'excision), faire progresser l'égalité de genre, etc.

Titre : Déclaration et programme d'action de Beijing, Déclaration politique et textes issus de Beijing +25

Auteurs / Source : ONU Femmes

Lien : <https://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2015/01/beijing-declaration>

Septembre 1995 : quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Pékin, avec 17 000 participantes et 30 000 activistes. La déclaration qui en est sortie a été qualifiée d'historique pour le droit des femmes.

Titre : Conférence de Nairobi : l'accès à la contraception progresse dans le monde

Auteurs / Source : Martine Valo, Le Monde Afrique

Date : 16 novembre 2019

Lien : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/16/conference-de-nairobi-l-acces-a-lacontraception-progresse-dans-le-monde_6019416_3212.html

Le Sommet de Nairobi sur la CIPD 25, regroupant gouvernements, défenseur·e·s des droits, organisations de santé, femmes et jeunes activistes, s'est terminé le 14 novembre 2019 par plus de 1 200 engagements concrets pour assurer d'ici 2030 la santé et les droits sexuels et procréatifs pour tous et toutes. La Déclaration finale appelle à un objectif « des trois zéros » : zéro décès maternel, zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale et zéro violence basée sur le genre ou pratique préjudiciable contre les femmes et les filles, d'ici 2030.

Titre : Diplomatie féministe : l'égalité entre les femmes et les hommes, une priorité pour la France

Auteurs / Source : France Diplomatie

Lien : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-feministe/>

L'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité affirmée du gouvernement français. Porté par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), cet engagement vise à intégrer l'objectif d'égalité entre les femmes et hommes dans toutes les problématiques : réduction des

inégalités et développement durable, paix et sécurité, défense et promotion des droits fondamentaux, enjeux climatiques et économiques.

Titre : Stratégie internationale pour l'égalité hommes-femmes

Auteurs / Source : France diplomatie

Lien : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-feministe/strategie-internationale-de-la-france-pour-l-egalite-entre-les-femmes-et-les/>

Le MEAE a adopté une stratégie internationale pour l'égalité hommes-femmes (2018-2022), pour « placer l'égalité au cœur de l'action extérieure de la France ». Cette stratégie évoque notamment :

(1) la nécessaire exemplarité de la France (égalité et parité aux sein des équipes du MEAE et des opérateurs, augmentation du nombre de femmes aux fonctions d'encadrement et d'ambassadrices, sensibilisation et formation de l'ensemble des agents aux questions de genre, etc.) ;

(2) l'engagement que les financements versés par l'AFD seront consacrés à 50 % à des projets intégrant un objectif de réduction des inégalités de genre.

Titre : Forum Génération Egalité

Auteurs / Source : France diplomatie

Lien : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/la-france-et-les-nations-unies/le-forum-generation-egalite-30-juin-au-2-juillet-2021/article/report-du-forum-generation-egalite>

Dans le cadre d'une campagne multigénérationnelle intitulée : « Génération Egalité : pour les droits des femmes et un futur égalitaire », ONU Femmes organise le Forum Génération Egalité, un rassemblement mondial pour l'égalité entre les femmes et les hommes, co-présidé par le France et le Mexique avec le partenariat et sous impulsion de la société civile. Le Forum sera lancé à Mexico les 7 et 8 mai 2020 et se tiendra à Paris du 7 au 10 juillet 2020. Ce rassemblement sera l'occasion de dresser un bilan des progrès accomplis depuis la création du Programme d'action de Beijing et d'élaborer des mesures concrètes pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes avant 2030.

Titre : Egalité femmes-hommes : une grande cause qui exige de grands moyens

Auteurs / Source : Céline Piques, Aurélie Gal Régniez, Rana Hamra, Philippe Jahshan, Huffington Post

Date : 6 mars 2020

Lien : https://www-huffingtonpostfr.cdn.ampproject.org/c/s/www.huffingtonpost.fr/amp/entry/egalite-femmes-hommes-une-grande-cause-qui-exige-de-grands-moyens-blog_fr_5e60e3ffc5b6bd126b76956b/

Le 8 mars 2019, Emmanuel Macron annonçait dans le cadre de la présidence française du G7, la création d'un Fonds doté de 120 millions d'euros afin d'aider les mouvements en faveur des droits et de la condition des femmes. Un an après, et selon. Les acteurs associatifs qui signent cette tribune, le gouvernement est en train de revenir sur cet engagement. Pourtant, accroître de manière significative et durable les moyens alloués aux mouvements et associations féministes à travers le monde est une condition sine qua non pour atteindre l'égalité femmes-hommes.